

Compte rendu des décisions du Conseil de gouvernance du 17 septembre 2021

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 septembre 2021.

* * *

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve le rapport des discussions et le compte-rendu des décisions de la réunion du 16 juillet 2021.

* * *

Décision : Notant l'avis du Conseil universitaire exprimé en sa séance du 15 septembre 2021 et tenant compte du cadre stratégique 2020-2039, ainsi que des délibérations en séance

le Conseil de gouvernance

- approuve le plan pluriannuel 2022-2025 comme base des négociations avec le Gouvernement en vue de la convention pluriannuelle 2022-2025 ;
- donne mandat au rectorat d'entamer ces négociations et d'en présenter le résultat au Conseil de gouvernance pour approbation finale de la convention pluriannuelle et du plan pluriannuel mis à jour suite aux négociations.
- souligne que cette approbation finale n'impliquera pas l'approbation de toutes les initiatives et mesures du plan pluriannuel, ni du plan financier qui y est présenté ; les exercices annuels de planification et de budgétisation permettront au Conseil de valider les initiatives et mesures et de leur attribuer le budget associé sur une base annuelle.

En particulier, le Conseil de gouvernance invite le rectorat à :

- tenir compte dans le plan financier du plan pluriannuel et pour les exercices de budgétisation d'une marge de manœuvre suffisante pour financer de nouvelles initiatives ainsi que le développement pérenne de l'Université en tant qu'institution autonome ;
- revoir le plan financier complet des activités dans le domaine médical et de la santé et à la resoumettre lors de la séance du 22 octobre au Conseil de gouvernance, et en préparation des négociations de la convention pluriannuelle dédiée avec le Gouvernement ;
- présenter un document dédié aux infrastructures immobilières au Conseil de gouvernance lors d'une des prochaines séances ;
- présenter lors de la séance du 22 octobre 2021 la version finale du chapitre commun à l'Université et aux Luxembourg Institutes au Conseil de gouvernance ;
- présenter au plus tard au courant de l'année 2022 l'analyse fonctionnelle demandée depuis 2020 par le Conseil de gouvernance ; en tout état de cause, les budgets relatifs aux recrutements administratifs restent conditionnés par cette analyse ;
- préparer pour notification au Conseil de gouvernance une version synthétique du plan pluriannuel qui pourra être annexée à la convention pluriannuelle et publiée.

Tenant compte du calendrier des négociations de la convention pluriannuelle 2022-2025, le Conseil de gouvernance invite le rectorat à présenter le budget 2022 lors de la séance du 11 février 2022 au Conseil de gouvernance.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'Université, un budget provisoire, sur base des dépenses du mois de décembre 2021, pour la période de janvier à mars 2022 devra être présenté le 10 décembre 2021 pour approbation par le Conseil de gouvernance.

* * *

Proposition de composition pour la commission de recrutement du recteur :

- Monsieur Jeannot Trampert, président – membre du Conseil de gouvernance
- Monsieur Jean Chambaz – président de Sorbonne Université
- Madame Anna Fontcuberta i Morral – vice-présidente associée de l'École polytechnique fédérale de Lausanne
- Monsieur Michel Goedert – membre du Conseil de gouvernance
- Madame Véronique Hoffeld – présidente du conseil d'administration du LISER
- Monsieur Gérard Hoffmann – membre du Conseil de gouvernance
- Madame Katharina Krause – présidente de la Philipps-Universität Marburg
- Madame Claudine Moulin – membre du Conseil de gouvernance
- Madame Anke Müssig – membre du Conseil de gouvernance
- Monsieur Nicola Schreiner – membre du Conseil de gouvernance
- Madame Sandra Visscher – membre du Conseil de gouvernance

Décision :

Le Conseil de gouvernance ratifie la composition de la commission de recrutement du recteur.

* * *

La prochaine séance ordinaire du Conseil de gouvernance aura lieu le 22 octobre 2021.

